maiLLage ASSOCIATION

Lettre d'info

N° 27 Mai 05

: 441 rue Gambetta 59000 LILLE

☎ : 03 20 15 14 18 – 🖷 : 03 20 57 31 07

💻 : maillage@wanadoo.fr

A vos agendas !

➲ La première fête régionale des bénévoles et du bénévolat se déroulera le **Vendredi 17 juin 2005, de 8h30 à 12h30** au Centre Social Alexandre Dumas, Grande Résidence à LENS.
Organisé par **l'Union Régionale des Associations Culture et Liberté 59/62** cette fête vous propose de vivre quelques moments de réflexion sur le bénévolat et de profiter de diverses animations dans un environnement festif.

➲ **EAIS** (épicerie solidaire à Beuvrages) organise le **dimanche 5 Juin** à la salle DUBEDOUT à BEUVRAGES son loto annuel animé par JEAN CLAUDE. Ce loto se déroulera en 12 parties plus une supplémentaire et est doté de 3500 Euros de lots. BUVETTE Petite Restauration sur place. Ce loto débutera à 15 Heures.

➲ **L'AFIP et le CEDAPAS** vous proposent de découvrir l'exposition « PASSAGE » jusqu'au 28 mai à la MNE de Lille, 23 rue Gosselet :
« Huguette et Francis ont transmis leur ferme à Vincent, ils ont lutté pour une agriculture cohérente, citoyenne, ouverte en respectant ce petit bout de monde ». Jérôme, leur fils photographe, a mis en image cette transmission.
Renseignements : AFIP : 03 21 24 31 52 – MNE : 03 20 52 12 02

ZFU ET ZUS : allégé en cotisations.

ZFU c'est pour **Z**one **F**ranche **U**rbaine et **ZUS** pour **Z**one **U**rbaine **S**ensible. Et il peut être important de savoir si votre association est implantée dans une ZFU. Pourquoi ? Parce que « ***les associations implantées*** *ou qui s'implantent* ***en ZFU*** *ou en ZRU avant le 1er janvier 2009 peuvent, sous certaines conditions,* ***bénéficier d'exonérations sociales*** *(et fiscales) pour leurs salariés qui résident et travaillent dans la ZFU ou la ZRU, dans la limite de 15 salariés par mois équivalent temps plein. En outre, depuis le 1er janvier 2005, cette* ***exonération est également ouverte*** *au titre de l'emploi de* ***salariés résidant dans une zone urbaine sensible (ZUS) située dans la même unité urbaine*** *que la ZRU ou la ZFU où est implantée l'association. »*
A quelle hauteur se situe cette réduction ?: *« L'entreprise bénéficie d'une exonération totale des cotisations patronales de Sécurité sociale, d'accidents du travail et des allocations familiales, du versement de transport et des cotisations au Fonds National d'Aide au Logement (FNAL). Cette exonération est calculée sur la partie du salaire ne dépassant pas 150 % du SMIC horaire x nombre d'heures de travail rémunérées, et dans la limite de 50 salariés exonérés. »*
Je vois d'ici les questions qui vous taraudent : Comment savoir si je suis dans une ZFU ? Quelles sont les ZUS de mon unité urbaine ?
Deux réponses : Vous pouvez contacter votre Direction Départementale du Travail (DDTEFP) ou, sur Internet (si vous ne l'avez pas, venez vous connecter à l'espace ressources), sur le site documentaire du ministère de la ville, à cette adresse : http://i.ville.gouv.fr/Data/Obs_requetes.php . De là, sélectionnez **votre ville (si elle n'est pas dans la liste, c'est que vous ne pouvez pas prétendre à ces réductions**) et vous obtiendrez la liste des quartiers classés en ZUS situés dans la même unité urbaine. Vous y trouverez également le formulaire spécifique de déclaration d'embauche d'un salarié par une association implantée en ZFU.
Bien sûr, nous n'avons pas pu mettre tous les détails de cette mesure ici. Pour en savoir plus : l'espace ressources ou le site du ministère du travail http://www.travail.gouv.fr/infos_pratiques/infos_e.html (sélectionnez Embauche > Aides à l'embauche > Panorama des aides à l'embauche) ou encore le site de l'URSSAF : http://tinyurl.com/7q3hj .

Au jour près

Un outil bien pratique pour ne pas être en retard de paiement de ses cotisations sociales, faire ses déclarations avant la date limite etc… : **l'échéancier de www.rfsocial.com** (*sur la page d'accueil, à droite*). Pour le mois en cours (et les mois précédents), vous y trouverez toutes les dates importantes, pour tous les types d'employeurs.

Lettre d'info

maiLLage
ASSOCIATION

Citation du mois :

«Au fond, nous sommes tous des êtres collectifs. Tous nous devons recevoir et apprendre autant de ceux qui étaient avant nous que de nos contemporains. »
[Goethe]

Récapitulatif des moments collectifs

De nombreuses occasions de se rencontrer vont émailler le reste de l'année : entre les ateliers, les réunions thématiques, le programme de formation…Pour programmer ces futurs échanges, consultez le tableau ci-dessous, toutes les dates s'y trouvent :

	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct.	Nov.	Dec
1								M3
2								
3		A1/A2						
4								
5								
6								
7								
8			D		A4			
9					T			
10							M2/M3	
11						M1/M2		
12								
13								
14		U						
15					G			T
16		T						
17							T	
18								
19								
20		D			A3	T		
21								
22								
23								
24		A2						
25								
26								
27	T				A3	M2		
28		U						
29					T			
30								
31	D							

Légende :

T	Réunion Thématique
U	Atelier Usagers
D	Atelier Développement Personnel et Professionnel
A2	Modules de Formation de Maillage
G	1ere réunion des Groupes d'Activité Commune

Des détails…

➲ La prochaine Réunion Thématique :

Comme vous pouvez le voir sur le tableau elle aura lieu le 16 juin. Elle portera sur *« Nord Actif ».* Dominique Savio viendra rendre compte des outils financiers que Nord Actif met à disposition de la vie associative.
L'invitation arrive bientôt !

➲ Les Groupes d'Activité Commune ??!!??

C'est pour dans quelques mois mais nous pouvons d'ores et déjà dire qu'il s'agit de réunir les personnes oeuvrant sur le même champ d'activité (d'où le nom…) afin qu'elles puissent réfléchir sur leur problématique commune, échanger leurs expériences etc ….
Plus de détail bientôt.

➲ Les ateliers de formation

Vous en avez reçu le détail récemment (si ce n'est pas le cas faite le nous savoir SVP) et le 1er module commence le 3 juin.
Ils sont ouverts à tous et prioritairement aux bénévoles qui voudraient se qualifier dans leur activité associative. Passez l'information et n'hésitez pas à vous inscrire !